

Prévenir le harcèlement par le développement des CPS

OBJECTIFS

- Comprendre comment naissent les situations de harcèlement.
- Faire le lien entre les CPS et le harcèlement.
- Mettre en œuvre des actions concrètes pour prévenir le harcèlement.

PROGRAMME

- Les CPS et les adolescents.
- Le harcèlement : définition et cadre juridique.
- Comprendre les dynamiques du harcèlement.
- Les acteurs.
- La mise en œuvre concrète d'actions de prévention du harcèlement.

MÉTHODE

Apports théoriques et pratiques.
Démarche participative et méthodes actives.
Echanges d'expériences, travaux de groupes et exemples de projets de participants.
Développement d'une compréhension et d'un langage communs.

-> *N'hésitez pas à venir avec un projet passé ou à venir qui servira d'exemple lors de la formation.*

DURÉE

1 jour

Dates et lieux

25 avril à Orléans

23 mai à Bourges

Coût

Financée par l'ARS Centre-Val de Loire (non payante)

Animation

Professionnels de la FRAPS 45
Antenne du Loiret et du CODES
du Cher (IREPS)

Public

Professionnels salariés, libéraux,
bénévoles du secteur sanitaire, social
ou éducatif.

Prérequis

Personnes ayant suivi la formation sur
les CPS développée par la FRAPS
ou CODES ou pouvant justifier d'une
connaissance de base des CPS.

Contact

▶ FRAPS 45 Antenne du Loiret
CODES du Cher (IREPS)

✉ antenne45@frapscentre.org
codesducher@wanadoo.fr

☎ 02 38 54 50 96
02 48 24 38 96

Inscription en ligne :
www.frapscentre.org

